

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 15 juillet 2015, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions de la Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie - SNEP.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 180.000 actions (soit 7,5% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 200 DH par action ;
- Prix minimum de vente : 100 DH par action ;
- Durée du programme : 18 mois à compter du 13/08/2015.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 03/08/2015.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - au siège de la SNEP sis au Boulevard Mohamed V 20 000 – Casablanca ;
  - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/020/2015

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières